

Zwölfte Sitzung – Douzième séance

Donnerstag, 8. Oktober 1998
Jeudi 8 octobre 1998

08.00 h

Vorsitz – Présidence: Iten Andreas (R, ZG)

Präsident: Ich habe die Ehre, heute den Rat zu präsidentieren. Unser Ratspräsident Ulrich Zimmerli vertritt den Ständerat an der Eröffnung der Olma in St. Gallen.

98.040

Weltausstellung 2000 in Hannover

Exposition universelle 2000 de Hanovre

Botschaft und Beschlussentwurf vom 22. Juni 1998 (BBI 1998 4665)
 Message et projet d'arrêté du 22 juin 1998 (FF 1998 4081)

Martin Jacques (R, VD), rapporteur: Plus les expositions internationales se multiplient, plus les critiques à leur égard s'exacerbent. Les pavillons suisses n'échappent pas à cette tendance, et il suffit pour cela de se souvenir de l'exposition de Séville en 1992. Le point de la situation aujourd'hui nous montre une exposition universelle à Lisbonne, qui vient de fermer ses portes sur une fréquentation inférieure aux prévisions, largement inférieure selon les premiers rapports. Et l'avenir proche nous promet une exposition grandiose à Hanovre, pour le passage du siècle et du millénaire, qui devrait accueillir 300 000 visiteurs par jour, et environ 40 millions sur la durée. Lisbonne en prévoyait 100 000 par jour, et ils furent à peine 60 000. Avouez que ces chiffres traduisent une certaine différence, voire une différence certaine entre prévisions et réalité, et peut-être aussi une certaine lassitude engendrée par une trop grande proximité dans le temps. Une bonne nouvelle dans cette grisaille: le pavillon suisse de l'exposition de Lisbonne, nous présentant l'image de notre pays «château d'eau de l'Europe» dans un contexte voué à l'eau et à la mer, a eu beaucoup de succès, puisqu'il se classe au 7e rang des visiteurs sur les 160 pavillons nationaux.

Ce préambule avait pour but d'introduire la présentation du projet suisse pour Hanovre dans un contexte plus général. Je lève tout suspense quant aux résultats de nos travaux en commission, puisque l'unanimité de celle-ci accepte le projet du Conseil fédéral et de la COCO.

Après approbation par le Conseil fédéral de notre participation à cette manifestation – sur invitation de l'Allemagne, bien sûr –, la procédure de concours architectural a été conduite par la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger (COCO). Un jury extérieur à la COCO, présidé par notre ancien collègue Arthur Hänsenberger, a décidé de proposer le projet du groupe de l'architecte Peter Zumthor. Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre du thème de l'«Expo 2000 Hanovre» consacré à, je cite, «Homme-Nature-Technologie», et souscrit aux trois conditions supplémentaires imposées par la COCO, à savoir: évoquer le développement durable, favoriser le bois et le cadrer dans des limites précises au niveau financier.

Ce pavillon sera complété par une présence suisse dans le Parc thématique, présence consacrée aux transports, en particulier «Rail 2000», tunnel alpin etc., ainsi qu'un pro-

gramme culturel. Vous avez la possibilité de voir la maquette du pavillon suisse exposée dans les corridors du Département fédéral des affaires étrangères. Je vous conseille et vous invite à cette visite enrichissante, et surtout extrêmement suggestive.

Ce pavillon, labyrinthe de bois non raboté – plus de 3000 m³ – s'adresse essentiellement aux sens, la raison passant au deuxième plan. Inattendu en cette période d'agitation permanente, ce havre de paix et de silence donnera au visiteur la possibilité de vivre très directement la nature en découvrant, au fil de ses pérégrinations, cinq lieux différents.

Ce projet, qui nous a été présenté par M. Rudolf Bärfuss, ambassadeur et vice-président de la COCO, et par M. Peter Zumthor, l'architecte, a plu à la commission, unanimement. La présence suisse en Allemagne, notre principal partenaire économique, ne se discute pas. La conception du projet non plus: il a été salué comme une idée extrêmement originale, s'inscrivant dans la symbolique et la réflexion profonde.

De même le budget, présentant un flou logique à ce stade de l'avancée du projet, n'a pas suscité de discussion. Ce budget ascende à 18 millions de francs et se situe dans une fourchette extrêmement favorable entre Séville – 28 millions de francs – et Lisbonne – 4 millions de francs. Comme en plus on nous a assurés que le bois serait réutilisé et que cette recette ne figure pas dans le budget, nous pouvons dès lors compter sur une bonne réserve.

Sur cette conclusion positive, je vous invite à entrer en matière et à voter ce crédit, certain que ce projet aura un grand succès.

Cotti Flavio, président de la Confédération: Je remercie M. Martin d'avoir mentionné de manière précise, bien que nécessairement brève, les éléments essentiels du projet qui vous est soumis.

Ce qui me frappe de façon positive, c'est l'accueil unanime que la commission réserve au projet. J'ai ressenti de l'admiration, si je puis dire ainsi, dans les paroles du rapporteur pour le projet de l'architecte, M. Peter Zumthor. Il est très important, je me permets de le remarquer du point de vue politique, de faire ce constat. Car, si nous revenons en arrière, à des expériences précédentes que j'avais vécues, mais pas en tant que chef du Département fédéral des affaires étrangères, on pourrait se rappeler les polémiques et les critiques permanentes qu'on a entendues et qu'on voudrait éviter au moment où la Suisse voudrait se présenter pour ce qu'elle est à l'exposition universelle de Hanovre. Elle veut susciter l'intérêt des visiteurs et du monde en général qui se concentrera à Hanovre.

Nous avons essayé de nous limiter au niveau financier. Je vous rappelle que les coûts globaux de Séville dépassaient de loin les 18 millions de francs demandés ici. Nous avions demandé alors au Parlement 32 millions de francs.

J'ajoute que le concept en tant que tel est très important pour un pays comme le nôtre qui se présente à une exposition qui touche à des sujets tels que la nature et la technologie. Ces deux thèmes sont des défis quotidiens pour notre pays. Je crois que cette unanimité que je souhaite aussi dans votre Conseil ne pourra être qu'une prémissse très favorable au travail, qui ne sera pas facile, de réalisation du projet dans son entier.

Concernant le projet, je tiens à dire qu'une commission d'évaluation a été nommée par la COCO. Cette dernière a fait, selon moi, un travail très approfondi. Elle est parvenue de manière absolument convaincue, comme je me le suis laissé dire, aux conclusions qui vous sont présentées. Je crois que c'est aussi très important, car, le choix étant extrêmement subjectif – comme toujours dans ces questions –, il est essentiel qu'il puisse reposer sur une évaluation qui soit la plus large possible. Le fait qu'une commission d'évaluation chargée par la COCO ait opéré le choix me paraît aussi être une garantie de succès pour cette entreprise très importante pour notre pays, à un moment où le soin de son image représente certainement un intérêt majeur pour nous toutes et pour nous tous.

Je suis reconnaissant au Conseil des Etats de l'accueil favorable qu'il va réserver au projet du Conseil fédéral et au projet de l'architecte, M. Peter Zumthor.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen
L'entrée en matière est décidée sans opposition*

Bundesbeschluss über die Teilnahme der Schweiz an der Weltausstellung «Expo 2000 Hannover»

Arrêté fédéral concernant la participation de la Suisse à l'Exposition universelle «Expo 2000 Hanovre»

Detailberatung – Examen de détail

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

Für Annahme des Entwurfs 33 Stimmen
(Einstimmigkeit)

An den Nationalrat – Au Conseil national

tôt. Est-il très raisonnable de voter l'urgence avant de disposer du rapport?

2. Nous allons voter dans moins de deux mois sur l'initiative «Droleg». On peut se demander si la décision d'aujourd'hui va renforcer la décision négative que nous souhaitons de la part du peuple ou si, au contraire, elle ne va pas encourager certains groupes à aller plus rapidement dans le sens d'une libéralisation de la drogue, tel que le veulent les initiateurs.

3. En termes de démocratie, de façon très claire, il nous a été exprimé à quel point le département ne souhaitait pas qu'un référendum puisse être lancé contre cet arrêté fédéral urgent. Je me demande si nous devons en cette matière, en acceptant l'urgence, renforcer ce sentiment que nous voulons soustraire à la volonté populaire éventuelle cet arrêté fédéral. Je vous recommande, encore une fois sans beaucoup d'illusions, de refuser l'urgence ou, pour le moins, de vous abstenir.

Abstimmung – Vote

Für Annahme der Dringlichkeitsklausel
Dagegen

30 Stimmen
4 Stimmen

Das qualifizierte Mehr ist erreicht

La majorité qualifiée est acquise

Sammeltitel – Titre collectif

**Die Schweiz und die Uno
La Suisse et l'ONU**

98.015

**Ärztliche Verschreibung von Heroin.
Bundesbeschluss**

**Prescription médicale d'héroïne.
Arrêté fédéral**

Dringlichkeitsklausel – Clause d'urgence

Siehe Seite 1092 hier vor – Voir page 1092 ci-devant
Beschluss des Nationalrates vom 7. Oktober 1998
Décision du Conseil national du 7 octobre 1998

Forster Erika (R, SG), Berichterstatterin: Als Sprecherin der Kommission möchte ich Ihnen bekanntgeben, was Ihnen die Kommission bezüglich Dringlichkeit empfiehlt.

Sie erinnern sich: Wir haben gestern entschieden, der Dringlichkeit sei nicht statzugeben; wir haben die Fakten auf den Tisch gelegt, wir haben eine ausführliche Debatte geführt. Ich glaube, es ist müssig, diese Fakten nochmals aufzurollen. Gestern hat der Nationalrat bei einem Verhältnis von 130 zu 51 Stimmen bei 1 Enthaltung entschieden, der Dringlichkeit statzugeben.

Diese Tatsache hat die Kommission in ihren Beratungen heute morgen bewogen, Ihnen – mit 8 zu 3 Stimmen bei 1 Enthaltung – zu empfehlen, der Dringlichkeit zuzustimmen.

Rochat Eric (L, VD): Le vote du Conseil national hier et le vote de notre commission ce matin ne me laissent guère d'illusions si je vous recommande de ne pas accepter l'urgence. Je serai donc très bref, et je ne reviendrais pas en particulier sur tout ce qu'on a dit ces derniers jours et qui demeure vrai. Trois points seulement, trois phrases:

1. Quel signal voulons-nous donner au peuple suisse en acceptant l'urgence pour cet arrêté fédéral? Nous attendons à brève échéance un rapport d'experts mandatés par l'OMS, que la Suisse a accepté de consulter et qui doivent faire l'expertise de l'expérience. Ce rapport, nous le recevrons bien-

98.051

**Das Verhältnis
zwischen der Schweiz und der Uno**

**Les relations
entre la Suisse et l'ONU**

Bericht des Bundesrates vom 1. Juli 1998
(wird im BBl veröffentlicht)
Rapport du Conseil fédéral du 1er juillet 1998
(sera publié dans la FF)

97.3269

**Motion Nationalrat
(Gysin Remo)
Uno-Beitritt der Schweiz**

**Motion Conseil national
(Gysin Remo)
Adhésion de la Suisse à l'ONU**

Wortlaut der Motion vom 9. Juni 1998

Der Bundesrat wird eingeladen, den Uno-Beitritt der Schweiz vorzubereiten.

Texte de la motion du 9 juin 1998

Le Conseil fédéral est chargé de préparer l'adhésion de la Suisse à l'ONU.



Weltausstellung 2000 in Hannover

Exposition universelle 2000 de Hanovre

| | |
|---------------------|--|
| In | Amtliches Bulletin der Bundesversammlung |
| Dans | Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale |
| In | Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale |
| Jahr | 1998 |
| Année | |
| Anno | |
| Band | V |
| Volume | |
| Volume | |
| Session | Herbstsession |
| Session | Session d'automne |
| Sessione | Sessione autunnale |
| Rat | Ständerat |
| Conseil | Conseil des Etats |
| Consiglio | Consiglio degli Stati |
| Sitzung | 12 |
| Séance | |
| Seduta | |
| Geschäftsnummer | 98.040 |
| Numéro d'objet | |
| Numero dell'oggetto | |
| Datum | 08.10.1998 - 08:00 |
| Date | |
| Data | |
| Seite | 1114-1115 |
| Page | |
| Pagina | |
| Ref. No | 20 044 864 |